

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 27

en exercice : 24

ayant pris part à la délibération : 22

Date de convocation : 16 mars 2018

Date d'affichage : 17 mars 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUARRE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU 26 mars 2018

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Stéphane POCHET – Sandra MEUNIER – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Pierre GOULLIEUX – Arnaud MEYNADIER – Marc LAURENT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Thierry CAUSIN

Katiana REBEL a donné pouvoir à Gérald GABORIEAU

Élisabeth DIEU a donné pouvoir à Fabien VALLÉE

Henri DELESTRET a donné pouvoir à Boris SARRAUTE

Carole GUILLOT a donné pouvoir à Christelle MAHÉ

Isabelle LECLERCQ a donné pouvoir à Arnaud MEYNADIER

Amandine FARGET a donné pouvoir à Pierre GOULLIEUX

Absents : Gwénaëlle LEMÉE – Nawal BADDOUR

Secrétaire de séance : Stéphane POCHET

DÉLIBÉRATION 2018-011 : DEMANDE DE DOTATION DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

VU l'article L.1613-6 et les articles R.1613-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'arrêté INTE1804348A du 14 février 2018 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la ville Jouarre,

CONSIDÉRANT le courrier de Monsieur le préfet de Seine-et-Marne, en date du 12 février dernier, concernant la demande de dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques

CONSIDÉRANT que la commune de Jouarre a été frappée par les inondations de mi-janvier, début février 2018,

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée délibérante, le projet de demande de dotation de solidarité en faveur des équipements de la ville de Jouarre, touchés par les inondations de 2018.

Monsieur le Maire dit que le conseil municipal doit :

- Demander une dotation de solidarité en faveur des équipements de la ville de Jouarre, touchés par les inondations de mi-janvier, début février 2018
- Autoriser le Maire à toutes les démarches et procédures relatives à la réalisation de cette opération, le lancement des consultations d'entreprises conformément aux dispositions du CMP
- Donner délégation à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches afin d'obtenir toutes les aides pour le financement.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

DEMANDE une dotation de solidarité en faveur des équipements de
inondations de mi-janvier, début février 2018

Envoyé en préfecture le 29/03/2018

Reçu en préfecture le 29/03/2018

Affiché le

ID : 077-217702380-20180326-2018011-DE

AUTORISE le Maire à toutes les démarches et procédures relatives à la réalisation de cette opération, le
lancement des consultations d'entreprises conformément aux dispositions du CMP

DONNE délégation à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches afin d'obtenir toutes les aides
pour le financement.

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
A Jouarre, le 26 mars 2018
Le Maire,
Fabien VALLEE

